

Synthèse pour l'inscription au GUC plongée avec la subvention CAESUG

Préinscription sur le site du GUC plongée

1. Rendez-vous sur le site du Club du **GUC plongée**
 2. Sélectionner **CAESUG** pour ne payer *que* la licence FFESSM
- Fournir le CACI demandé par le GUC



Inscription auprès du CAESUG plongée

1. Avoir préalablement récupérer votre appartenance CAESUG
<https://moncompte.caes.cnrs.fr/>
2. Remplir directement en ligne votre inscription au CAESUG plongée.
<https://caesug.caes.cnrs.fr/activites/plongee/>
3. Envoyer le chèque sous les 5 jours. Il ne sera encaissé qu'à la fin des inscriptions GUC (Fin Octobre/Décembre)
4. Votre dossier sera validé

Votre correspondante CAESUG plongée : Adeline Richard

Mail : adeline.richard@lpse.in2p3.fr

Adresse : Adeline Richard, LPSC, 53 avenue des Martyrs, Grenoble, cedex



Confirmation par le GUC

1. Le GUC vous demandera le paiement FFESSM
2. Une fois effectué, il vous adressera un mail de confirmation
3. Vous aurez accès à la piscine, après avoir récupéré le badge d'accès contre un chèque de caution

A savoir

- Le CAESUG peut subventionner UNE sortie plongée de formation pour les sections enfants, N1 et N2. Pour plus d'informations contacter Adeline Richard.
- Penser à donner un chèque de caution au GUC Plongée pour la location de matériels de plongées prévu pour les sorties (gilets, détendeurs, ...)